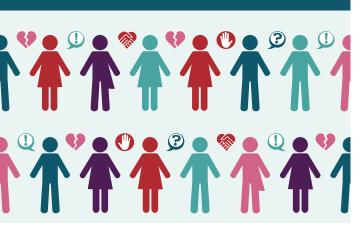


# RESPECTER LE CONSENTEMENT SEXUEL





# Canada

#### JE PEUX CONSENTIR SI JE ME SENS :



prêt(e) sûr(e) de moi à l'aise sobre renseigné(e) respecté(e)

#### JE NE DOIS PAS CONSENTIR SI JE ME SENS:



sous pression mélangé(e) effrayé(e) intoxiqué(e) ignoré(e) dénigré(e)

## L'ABSENCE D'UN "NON" NE VEUT PAS DIRE "OUI"

### IL FAUT CHERCHER À OBTENIR LE CONSENTEMENT!

La personne à l'origine de l'activité sexuelle doit prendre des mesures raisonnables pour obtenir le consentement de l'autre. En cas de doute, arrête et pose la question suivante :



« Est-ce que c'est correct? »



Reconnais les signes non verbaux tels que :

Éviter tout contact visuel, pleurer, résister/ repousser, faire non de la tête, garder le silence et/ou ne pas réagir.

Si une personne ne consent pas à une activité sexuelle, **ARRÊTE!** 

#### LA LOI ET LE CONSENTEMENT



L'âge légal du consentement au Canada est 16 ans.

Exceptions: Les personnes âgées de moins de 16 ans peuvent avoir une relation sexuelle consensuelle avec des personnes d'âge similaire:

② 12-13 ans (différence de deux années)② 14-15 ans (différence de cinq années)

Ces exceptions ne s'appliquent que si la personne plus âgée n'est PAS en position d'autorité ou de confiance et qu'il n'y a pas d'exploitation ni de dépendance entre les deux.

Les personnes de moins de 18 ans ne peuvent pas consentir à des relations sexuelles lorsque :

- L'autre partie consentante est en position de confiance ou d'autorité ou lorsque la personne de moins de 18 ans est en situation de dépendance envers cette personne;
- Il y a une activité d'exploitation (p. ex. pornographie, travail sexuel/prostitution).

## TU AS LE DROIT DE RETIRER TON CONSENTEMENT À N'IMPORTE QUEL MOMENT DURANT L'ACTIVITÉ SEXUELLE.

Même si tu as consenti à un acte sexuel avec quelqu'un, tu as le droit d'y mettre fin à tout moment. Le fait de consentir à un type d'activité sexuelle ne signifie pas automatiquement que l'on consent à un autre acte.



S'il y a quelque chose que tu ne veux pas faire, tu as le droit de dire : « ARRÊTE! »



Une agression sexuelle est tout acte sexuel forcé commis sans le consentement d'une personne.

# 

#### QUOI FAIRE SI TU ES VICTIME D'UNE AGRESSION SEXUELLE

À tout moment à la suite d'une agression sexuelle, tu peux obtenir des soins médicaux, accéder à de l'appui ou signaler l'agression à la police.

- Rends-toi à un endroit sûr. Si tu es en danger, compose le 911 et/ou communique avec un service local d'intervention en cas d'agression sexuelle.
- Appelle une personne que tu connais et en qui tu as confiance pour être avec toi.
- Si l'agression sexuelle est récente, et si possible, ÉVITE de te laver, de changer tes vêtements et de te brosser les cheveux. Préserve autant d'éléments de preuve que possible, comme des articles que tu avais sur toi. Tu peux toujours signaler une agression sexuelle, même si tu n'as pas été en mesure de préserver des éléments de preuve.
- Écris, consigne ou dis à quelqu'un de confiance tous les détails dont tu te souviens.
- Tente d'obtenir des soins médicaux ou de l'aide et du soutien sur le plan émotionnel ou pratique (p. ex. auprès de membres de ta famille, d'amis ou d'un centre d'intervention en temps de crise).

#### LES RENSEIGNEMENTS QUE TU DEVRAS FOURNIR AUX POLICIERS:

- Que s'est-il passé? Quand? Où? Est-ce que d'autres personnes étaient présentes?
- Une description de la personne ayant commis l'agression (aussi détaillée que possible).
- Si tu n'es pas à l'aise de parler à la police, demande à être dirigé vers un groupe des services aux victimes, un établissement de santé ou un bureau de services communautaires, comme un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle, pour obtenir de l'appui et de l'information au sujet de tes options.

#### POUR PLUS D'INFORMATION

LE CENTRE DE PRÉVENTION DU CRIME CHEZ LES JEUNES DE LA GRC

rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj

#### POUR OBTENIR DE L'AIDE

Jeunesse, J'écoute

1.800.668.6868 | jeunessejecoute.ca

Ending Violence Association of Canada (en anglais seulement)

endingviolencecanada.org/getting-help

Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes 1.877.232.2610 | crcvc.ca